



Berges du Rhône > Laveyron

[934 habitants]

Crédits photos : Ménard Paysage & Urbanisme - CAUE de la Drôme

Sur le parcours de la N7, une large plateforme surélevée marque l'entrée nord de la Croix des Mailles. Strié de bandes blanches au dessin aléatoire, le passage piétonnier interpelle et vient sécuriser la traversée jusqu'alors difficile de cet axe très fréquenté. Plus surprenant encore, l'ouverture visuelle ménagée sur le fleuve Rhône !

Une vaste esplanade au caractère minéral (béton désactivé strié de longs bandeaux de pierre calcaire) conduit en pente douce vers un ponton de bois au-dessus de l'eau. Espace public fédérateur, la «promenade des Bordes» est le point d'orgue du très beau projet de

reconquête des berges du Rhône initié par la Commune de Laveyron avec le passage de la Via Rhôna.

Très largement végétalisés et sobrement traités, des espaces de loisirs viennent agrémenter l'ensemble : une aire de jeux en sous-bois aux clôtures revisitant la technique de la ganivelle, un amphithéâtre de verdure au majestueux fond de scène ou encore, une mare pédagogique recréant comme une île sur cette rive profondément remaniée... Dans cet environnement requalifié, les habitants de Laveyron, comme les visiteurs d'un jour, profitent de la présence retrouvée du fleuve.

Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Laveyron

Maîtrise d'œuvre :
Ménard Paysage & Urbanisme, Lyon [69]
VRD : Artelia Ville et Transport, Echirolles [38]

Coût d'opération : 2 360 000 € HT
• RN7 : 442 500 € HT [3 877 m²]
• séquence centrale des berges :
1 917 500 € HT [26 211 m²]

Dates de livraison :
• RN7 : avril 2012
• séquence centrale des berges : mai 2014



Profil environnemental

Gestion des eaux pluviales

L'infiltration naturelle des eaux dans le sol a été privilégiée, afin d'en rejeter le moins possible dans les réseaux, mais aussi pour alimenter la nappe phréatique. De nouvelles surfaces poreuses, enherbées ou en sable stabilisé sont venues remplacer des espaces jusque-là enrobés : promenade le long de la Via Rhôna, aires de jeux d'enfants et de pique-nique, amphithéâtre de verdure. Pour les lieux de nature plus minérale, des réponses ont aussi été apportées. Pour les places de stationnement, le dispositif (dalles alvéolaires remplies de gravier) est complété par des noues plantées (pour le stockage, le traitement par le végétal et l'infiltration des eaux durant

les fortes pluies). Quant à l'esplanade, des caniveaux à fente recueillent les eaux de surface et les rediffusent dans le sol grâce à un ensemble de drains.

Choix des végétaux

Bien qu'une végétation ornementale (pruniers à fleurs, graminées...) vienne signifier la place publique que constitue l'esplanade, ce sont les frênes, saules, peupliers et autres végétaux de bords de cours d'eau qui prédominent. Dicté par la présence du Rhône, ce choix de végétaux adaptés aux conditions locales est aussi soucieux de réduire les consommations d'eau. L'arrosage automatique a été proscrit au profit d'un système permettant un arrosage

limité aux seuls besoins (reprise des végétaux après plantation, période de sécheresse...).

Choix des matériaux

La provenance locale a été recherchée avec la pierre calcaire des Baronnies, le béton et ses granulats (galets du Rhône), les ganivelles en châtaignier ou les jeux d'enfants avec leurs troncs d'acacia écorcés. Plus difficile a été de trouver un bois non traité chimiquement contre le pourrissement et stable dans le temps pour le ponton sur le Rhône ! C'est finalement un pin européen traité au vinaigre qui a été retenu.

Projet d'éclairage public

Différencié selon l'heure de la journée ou la tenue de manifestations sur l'esplanade, composant une ambiance festive pour l'aire de pique-nique (lampions), jalonnant la Via Rhôna..., l'éclairage participe à la structuration et à l'ambiance nocturne des lieux. Le projet répond à l'objectif d'un éclairage adapté aux usages des lieux mais aussi au souci de maîtrise des consommations électriques (dispositifs LED).

